

*Canadian
Council of
Insurance
Regulators* *Conseil canadien
des responsables
de la réglementation
d'assurance*

**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

10 avril 1999 (Toronto, Ontario) -- Les responsables de la réglementation d'assurance au Canada ont convenu aujourd'hui d'établir un secrétariat du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) qui coordonnera les activités d'harmonisation des règlements à l'échelle du Canada en fonction d'un nouveau cadre stratégique.

Les membres du CCRRA ont défini la nouvelle orientation stratégique et confirmé les plans relatifs au secrétariat lors de la conférence de trois jours qu'ils ont tenue à Toronto.

Le CCRRA met sur pied des initiatives visant à favoriser l'innovation dans le secteur des assurances. Le nouveau secrétariat fournira l'appui nécessaire dans le cadre de ces initiatives.

«Les consommateurs bénéficieront des initiatives visant à accroître l'efficacité et l'harmonisation», a affirmé M. W. Bennett Campbell, président du CCRRA et surintendant des assurances de l'Île-du-Prince-Édouard, lors de la clôture de la conférence du printemps du CCRRA.

«Le travail de réglementation du CCRRA vise toujours principalement à assurer la protection des consommateurs, a ajouté M. Campbell. Une réglementation harmonisée et coordonnée présente des avantages pour tous les consommateurs.»

Le CCRRA, qui regroupe les responsables de la réglementation d'assurance du pays, fête son 80^e anniversaire cette année.

30

Renseignements : W. Bennett Campbell
Président, CCRRA
(902) 368-4564